



Contrat d'engagement mutuel (Oeufs)

2019-2020

Entre M et Mme EYQUARD

Résidant 0 la Fermette de Cordes à Sainte Hélène

D'une part,

Et l'Amapien/ne :

Téléphone :

D'autre part.

Ils s'engagent du 2/10/19. Au 30/09/20, correspondant à 26 livraisons :

- A respecter la Charte de l'AMAP à laquelle ils ont adhéree
- A fournir, pour le producteur et à recevoir, en réglant sa part de la production en avance, pour l'Amapien/ne au centre socio-culturel d'Arlac, les quantités sélectionnées ci-dessous pour un montant total de

Produit	Prix	Quantité par livraison	Total en €
1 boîte de 6 oeufs	2,50		

Règlement :

Versement de 6 chèques d'un montant de chacun.

Les chèques sont remis au coordinateur responsable du contrat (Marie-France Labrouche) au moment de la signature. Ils sont datés du jour et libellés à l'ordre du producteur : la Fermette de Cordes.

En cas d'absence pour une distribution, il est à la charge de l'Amapien/ne d'organiser le retrait de son panier.

Dans le cas contraire, le panier ne sera pas remboursé.

Date et signature de l'Amapien/ne Date et signature du producteur/trice



Reçu contrat (Oeufs)

2019-2020

Conservé par l'Amapien.ne

Marie-France Labrouche, coordinatrice du contrat Œufs, atteste avoir reçu de Mme/M, 6 chèques établis à l'ordre de La Fermette de Cordes pour un montant total de€ TTC

N° de chèques et banque :

.....

Date et signature du coordinateur :

Dates de livraison : 02/10, 16/10, 30/10, 13/11, 27/11, 11/12, 08/01, 22/01, 05/02, 19/02, 04/03, 18/03, 01/04, 15/04, 29/04, 13/05, 27/05, 10/06, 24/06, 8/07, 22/07, 05/08, 19/08, 02/09, 16/09, 30/09 (Ces dates pourront être modifiées éventuellement en fonction d'éléments pouvant interférer sur la production)

Lieu et heures de livraison : Centre Socioculturel Arts et Loisirs, avenue de la Chapelle Sainte Bernadette, 33700 Mérignac; aux dates ci-dessus entre 18H et 19H

Vos contacts pour la saison : Marie-France Labrouche (marie-france.l@hotmail.fr, 06 81 46 34 28)